Les Francs Bourgeois - La Salle
Frères des Écoles Chrétiennes

Académie de Paris
Lycée Les Francs-Bourgeois
21, rue Saint-Antoine 75004 Paris
01 44 59 20 90

Épreuve orale anticipée de français

Classe de 1re L

Lectures complémentaires

Séquence V

Montaigne
et le rituel des Cannibales

Ce texte se trouve aux pages 23 et 24 de votre édition (Folio plus classiques) ; il commence à « Après avoir longtemps bien traité leurs prisonniers » et s'achève à le rôtir et manger après qu'il est trépassé ». Il fait partie des lectures complémentaires.

Montaigne peint ici le rituel anthropophage d'une manière singulière.

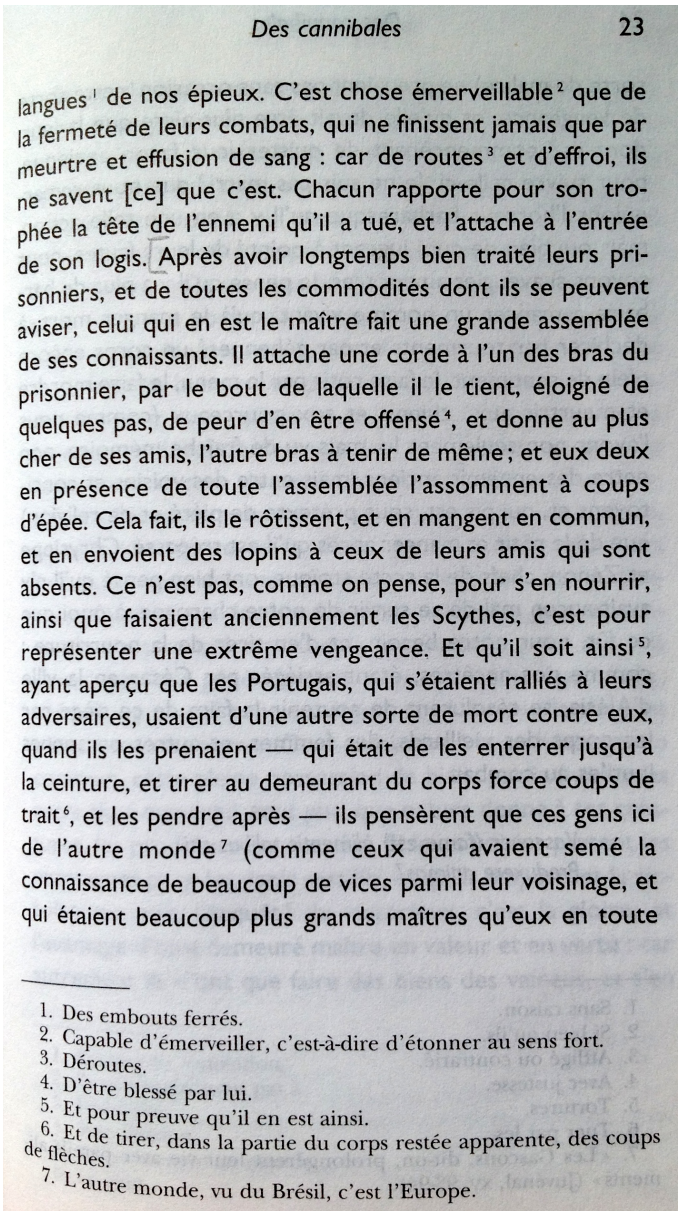

Des cannibales 23

langues[1] de nos épieux. C'est chose émerveillable[2] que de la fermeté de leurs combats, qui ne finissent jamais que par meurtre et effusion de sang : car de routes[3] et d'effroi, ils ne savent [ce] que c'est. Chacun rapporte pour son trophée la tête de l'ennemi qu'il a tué, et l'attache à l'entrée de son logis. Après avoir longtemps bien traité leurs prisonniers, et de toutes les commodités dont ils se peuvent aviser, celui qui en est le maître fait une grande assemblée de ses connaissants. Il attache une corde à l'un des bras du prisonnier, par le bout de laquelle il le tient, éloigné de quelques pas, de peur d'en être offensé[4], et donne au plus cher de ses amis, l'autre bras à tenir de même ; et eux deux en présence de toute l'assemblée l'assomment à coups d'épée. Cela fait, ils le rôtissent, et en mangent en commun, et en envoient des lopins à ceux de leurs amis qui sont absents. Ce n'est pas, comme on pense, pour s'en nourrir, ainsi que faisaient anciennement les Scythes, c'est pour représenter une extrême vengeance. Et qu'il soit ainsi[5], ayant aperçu que les Portugais, qui s'étaient ralliés à leurs adversaires, usaient d'une autre sorte de mort contre eux, quand ils les prenaient — qui était de les enterrer jusqu'à la ceinture, et tirer au demeurant du corps force coups de trait[6], et les pendre après — ils pensèrent que ces gens ici de l'autre monde[7] (comme ceux qui avaient semé la connaissance de beaucoup de vices parmi leur voisinage, et qui étaient beaucoup plus grands maîtres qu'eux en toute

1. Des embouts ferrés.
2. Capable d'émerveiller, c'est-à-dire d'étonner au sens fort.
3. Déroutes.
4. D'être blessé par lui.
5. Et pour preuve qu'il en est ainsi.
6. Et de tirer, dans la partie du corps restée apparente, des coups de flèches.
7. L'autre monde, vu du Brésil, c'est l'Europe.

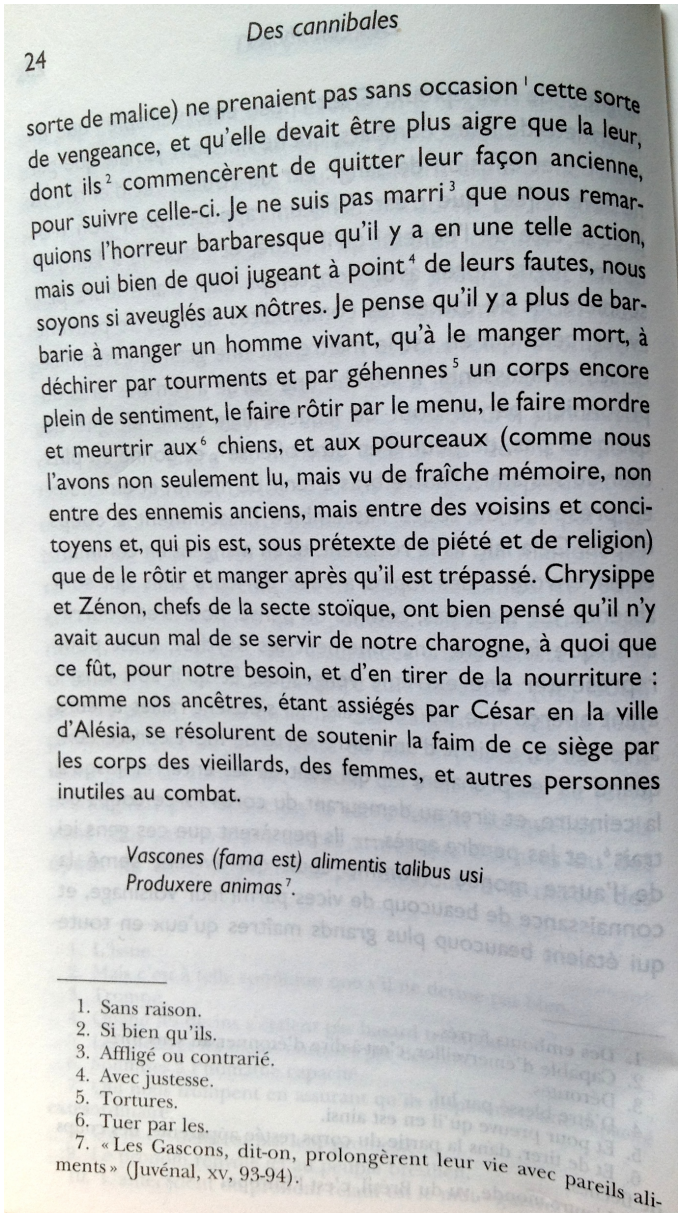

Des cannibales 24

sorte de malice) ne prenaient pas sans occasion[1] cette sorte de vengeance, et qu'elle devait être plus aigre que la leur, dont ils[2] commencèrent de quitter leur façon ancienne, pour suivre celle-ci. Je ne suis pas marri[3] que nous remarquions l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action, mais oui bien de quoi jugeant à point[4] de leurs fautes, nous soyons si aveuglés aux nôtres. Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant, qu'à le manger mort, à déchirer par tourments et par géhennes[5] un corps encore plein de sentiment, le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux[6] chiens, et aux pourceaux (comme nous l'avons non seulement lu, mais vu de fraîche mémoire, non entre des ennemis anciens, mais entre des voisins et concitoyens et, qui pis est, sous prétexte de piété et de religion) que de le rôtir et manger après qu'il est trépassé. Chrysippe et Zénon, chefs de la secte stoïque, ont bien pensé qu'il n'y avait aucun mal de se servir de notre charogne, à quoi que ce fût, pour notre besoin, et d'en tirer de la nourriture : comme nos ancêtres, étant assiégés par César en la ville d'Alésia, se résolurent de soutenir la faim de ce siège par les corps des vieillards, des femmes, et autres personnes inutiles au combat.

Vascones (fama est) alimentis talibus usi
Produxere animas[7].

1. Sans raison.
2. Si bien qu'ils.
3. Affligé ou contrarié.
4. Avec justesse.
5. Tortures.
6. Tuer par les.
7. « Les Gascons, dit-on, prolongèrent leur vie avec pareils aliments » (Juvénal, xv, 93-94).

Au XXe siècle, peut-on croire encore possible le voyage vers l'Autre ?

Le texte suivant et sa présentation proviennent pour l'essentiel du manuel L'écume des lettres (Hachette)*, pp. 324-325.*

Michel Leiris : « Que je suis donc resté Européen ! »

Michel Leiris a participé à la mission ethnographique « Dakar Djibouti » en 1931. L'Afrique fantôme *constitue le journal de bord de cette mission. Souvent désabusé, l'auteur ne cesse de constater ses difficultés à rencontrer autrui, alors qu'il s'efforce de s'approcher au plus près des coutumes des hommes et des femmes qu'il rencontre.*

30 mars 1932

[…] Grand examen de conscience : j'aurai beau faire, je ne serai jamais un aventurier ; le voyage que nous effectuons n'a été jusqu'à présent, en somme, qu'un voyage de touristes et ne semble pas près de changer […]. Tout ce que j'ai fait depuis des mois se réduirait-il à avoir échangé une attitude littéraire contre une attitude scientifique, ce qui, humainement, ne vaut pas mieux ? Romprai-je jamais définitivement avec les jeux intellectuels et les artifices du discours ? Toutes questions que je me pose, sans grand espoir - ni grande envie, peut-être, - de m'innocenter… Je suis repris, une fois de plus, par ce malaise des centres, que j'ai fortement ressenti à Yaoundé.

31 mars 1932

[…] J'ai engraissé. J'éprouve une ignoble sensation de pléthore. Moi qui comptais rentrer d'Afrique avec l'allure d'un de ces beaux corsaires ravagés. La vie que nous menons est on ne peut plus plate et bourgeoise. Le travail, pas essentiellement différent d'un travail d'usine, de cabinet ou de bureau. Pourquoi l'enquête ethnographique m'a-t-elle fait penser souvent à un interrogatoire de police ? On ne s'approche pas tellement des hommes en s'approchant de leurs coutumes. Ils restent, après comme avant l'enquête, obstinément fermés. Puis-je me flatter, par exemple, de savoir ce que pensait Ambara, qui était pourtant mon ami ? Je n'ai jamais couché avec une femme noire. Que je suis donc resté Européen ! […]

4 avril 1932

Travaillé, depuis hier, à rédiger un projet de « Préface » pour la publication éventuelle de ces notes. Thèse : c'est par la subjectivité (portée à son paroxysme) qu'on touche à l'objectivité. Plus simplement : écrivant subjectivement j'augmente la valeur de mon témoignage, en montrant qu'à chaque instant je sais à quoi m'en tenir sur ma valeur comme témoin. [...]

Michel Leiris, *L'Afrique fantôme*, 1934.

Prolongement : Antoine de Maximy, *J'irai dormir à Hollywood*, 2007.

De la dénonciation de l'esclavage au chant de la Négritude

Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu, De l'esprit des lois, chapitre V, « De l'esclavage des Nègres », 1750

Montesquieu (1689-1755) a considérablement influencé la pensée des Lumières. Outre les Lettres persanes*, roman épistolaire paru anonymement en 1721, on lui doit* De l'esprit des lois*, essai qui promeut notamment la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Dans le chapitre V, Montesquieu dénonce la pratique de l'esclavage.*

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'idée que Dieu, qui est un être très sage ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir,

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez des nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes ; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ?

Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, 1950

Aimé Césaire (1913-2008), né en Martinique, étudie à Paris avant de devenir député et maire de Fort-de-France. Il a longtemps promu la culture antillaise, et plus largement la culture d'origine africaine, notamment avec son recueil de poèmes Cahier d'un retour au pays natal *(1935). Il a fondé la notion de « Négritude » (cf. Discours sur la Négritude). Ce discours publié en 1950 est un pamphlet contre « l'Europe indéfendable » qui a colonisé le monde au nom de la civilisation.*

Je vois bien ce que la colonisation a détruit : les admirables civilisations indiennes et que ni Deterding, ni Royal Dutch, ni Standard Oil ne me consoleront jamais des Aztèques et des Incas.

Je vois bien celles — condamnées à terme — dans lesquelles elle a introduit un principe de ruine : Océanie, Nigéria, Nyassaland. Je vois moins bien ce qu'elle a apporté.

Sécurité ? Culture ? Juridisme ? En attendant, je regarde et je vois, partout où il y a, face à face, colonisateurs et colonisés, la force, la brutalité, la cruauté, le sadisme, le heurt et, en parodie de la formation culturelle, la fabrication hâtive de quelques milliers de fonctionnaires subalternes, de boys, d'artisans, d'employés de commerce et d'interprètes nécessaires à la bonne marche des affaires.

J'ai parlé de contact.

Entre colonisateur et colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, l'impôt, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrées, des masses avilies.

Aucun contact humain, mais des rapports de domination et de soumission qui transforment l'homme colonisateur en pion, en adjudant, en garde-chiourme, en chicote et l'homme indigène en instrument de production.

À mon tour de poser une équation : colonisation = chosification.

J'entends la tempête. On me parle de progrès, de « réalisations », de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes.

Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées.

On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemins de fer.

Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse.

Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme. […]

On me parle de civilisation, je parle de prolétarisation et de mystification.

Aimé Césaire, Discours sur la Négritude, 1987

Ce discours a été prononcé à l'Université internationale de Floride. La terme de « Négritude » a été créé dans les années 30 pour dénoncer le colonialisme et revaloriser la culture d'origine africaine.

Pour en venir au thème même de cette conférence, je ne blesserai personne en vous disant que j'avoue ne pas aimer tous les jours le mot Négritude même si c'est moi, avec la complicité de quelques autres, qui ai contribué à l'inventer et à le lancer. Mais j'ai beau ne pas l'idolâtrer, en vous voyant tous ici réunis et venus de pays si divers, je me confirme qu'il correspond à une évidente réalité et, en tout cas, à un besoin qu'il faut croire profond.

Quelle est-elle, cette réalité ?

[…] Elle est sursaut, et sursaut de dignité.

Elle est refus, je veux dire refus de l'oppression.

Elle est combat, c'est-à-dire combat contre l'inégalité.

Elle est aussi révolte […] contre ce que j'appellerai le réductionnisme européen.

Je veux parler de ce système de pensée ou plutôt de l'instinctive tendance d'une civilisation éminente et prestigieuse à abuser de son prestige même pour faire le vide autour d'elle en ramenant abusivement la notion d'universel, chère à Léopold Sédar Senghor, à ses propres dimensions, autrement dit, à penser l'universel à partir de ses seuls postulats et à travers ses catégories propres. On voit et on n'a que trop vu les conséquences que cela entraîne : couper l'homme de lui-même, couper l'homme de ses racines, couper l'homme de l'univers, couper l'homme de l'humain, et l'isoler en définitive, dans un orgueil suicidaire sinon dans une forme rationnelle et scientifique de la barbarie.

Mais, me direz-vous, une révolte qui n'est que révolte ne constitue pas autre chose qu'une impasse historique. Si la Négritude n'a pas été une impasse, c'est qu'elle menait autre part. Où nous menait-elle ? Elle nous menait à nous-mêmes. Et de fait, c'était, après une longue frustration, c'était la saisie par nous-mêmes de notre passé et, à travers la poésie, à travers l'imaginaire, à travers le roman, à travers les œuvres d'art, la fulguration intermittente de notre possible devenir.

[…]

Littérature, dira-t-on ?

Spéculation intellectuelle ?

Sans aucun doute. Mais ni la littérature, ni la spéculation intellectuelle ne sont innocentes ou inoffensives.

Et de fait, quand je pense aux indépendances africaines des années 1960, quand je pense à cet élan de foi et d'espérance qui a soulevé, à l'époque, tout un continent, c'est vrai, je pense à la Négritude, car je pense que la Négritude a joué son rôle, et un rôle peut-être capital, puisque cela a été un rôle de ferment ou de catalyseur.

Léopold Sédar Senghor, « Femme noire », Chants d'ombre, 1945

Homme d'État et poète sénégalais, Léopold Sédar Senghor (1906-2001) a été le premier président de la République du Sénégal (de 1960 à 1980) et le premier Africain à siéger à l'Académie française. Ami d'Aimé Césaire, il a livré sa propre définition de la Négritude : « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture. » Cette vision anime une poésie qui renouvelle le lyrisme pour retrouver et célébrer les traditions originelles des Africains.

Femme noire

Femme nue, femme noire
Vétue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté
J'ai grandi à ton ombre; la douceur de tes mains bandait mes yeux
Et voilà qu'au cœur de l'Eté et de Midi,
Je te découvre, Terre promise, du haut d'un haut col calciné
Et ta beauté me foudroie en plein cœur, comme l'éclair d'un aigle

Femme nue, femme obscure
Fruit mûr à la chair ferme, sombres extases du vin noir, bouche qui fais lyrique ma bouche
Savane aux horizons purs, savane qui frémis aux caresses ferventes du Vent d'Est
Tamtam sculpté, tamtam tendu qui gronde sous les doigts du vainqueur
Ta voix grave de contralto est le chant spirituel de l'Aimée

Femme noire, femme obscure
Huile que ne ride nul souffle, huile calme aux flancs de l'athlète, aux flancs des princes du Mali
Gazelle aux attaches célestes, les perles sont étoiles sur la nuit de ta peau.

Délices des jeux de l'Esprit, les reflets de l'or ronge ta peau qui se moire

A l'ombre de ta chevelure, s'éclaire mon angoisse aux soleils prochains de tes yeux.

Femme nue, femme noire
Je chante ta beauté qui passe, forme que je fixe dans l'Eternel
Avant que le destin jaloux ne te réduise en cendres pour nourrir les racines de la vie.

Bernard-Marie Koltès, extrait de Combat de nègre et de chiens, 1989

ALBOURY. — Moi, j'attends qu'on me rende mon frère ; c'est pour cela que je suis là.

HORN. — Enfin, expliquez-moi. Pourquoi tenez-vous tant à le récupérer ? Rappelez-moi le nom de cet homme ?

ALBOURY. — Nouofia, c'était son nom connu ; et il avait un nom secret.

HORN. — Enfin, son corps, que vous importe son corps ? C'est la première fois que je vois cela ; pourtant, je croyais bien connaître les Africains, cette absence de valeur qu'ils donnent à la vie et à la mort. Je veux bien croire que vous soyez particulièrement sensible ; mais enfin, ce n'est pas l'amour, hein, qui vous rend si têtu ? c'est une affaire d'Européen, l'amour ?

ALBOURY. — Non, ce n'est pas l'amour.

HORN. — Je le savais, je le savais. J'ai souvent remarqué cette insensibilité. Notez qu'elle choque beaucoup d'Européens, d'ailleurs ; moi, je ne condamne pas ; notez aussi que les Asiatiques sont pires encore. Mais bon, pourquoi alors êtes-vous si têtu pour une si petite chose, hein ? Je vous ai dit que je dédommagerai.

ALBOURY. — Souvent, les petites gens veulent une petite chose, très simple ; mais cette petite chose, ils la veulent ; rien ne les détournera de leur idée ; et ils se feraient tuer pour elle ; et même quand on les aurait tués, même morts, ils la voudraient encore.

HORN. — Qui était-il, Alboury, et vous, qui êtes-vous ?

ALBOURY. — Il y a très longtemps, je dis à mon frère : je sens que j'ai froid ; il me dit : c'est qu'il y a un petit nuage entre le soleil et toi ; je lui dis : est-ce possible que ce petit nuage me fasse geler alors que tout autour de moi, les gens transpirent et le soleil les brûle ? Mon frère me dit : moi aussi, je gèle ; nous nous sommes donc réchauffés ensemble. Je dis ensuite à mon frère : quand donc disparaîtra ce nuage, que le soleil puisse nous chauffer nous aussi ? Il m'a dit : il ne disparaîtra pas, c'est un petit nuage qui nous suivra partout, toujours entre le soleil et nous. Et je sentais qu'il nous suivait partout, et qu'au milieu des gens riant tout nus dans la chaleur, mon frère et moi nous gelions et nous nous réchauffions ensemble. Alors mon frère et moi, sous ce petit nuage qui nous privait de chaleur, nous nous sommes habitués l'un à l'autre, à force de nous réchauffer. Si le dos me démangeait, j'avais mon frère pour le gratter ; et je grattais le sien lorsqu'il le démangeait ; l'inquiétude me faisait ronger les ongles de ses mains et, dans son sommeil, il suçait le pouce de ma main. Les femmes que l'on eut s'accrochèrent à nous et se mirent à geler à leur tour ; mais on se réchauffait tant on était serrés sous le petit nuage, on s'habituait les uns aux autres et le frisson qui saisissait un homme se répercutait d'un bord à

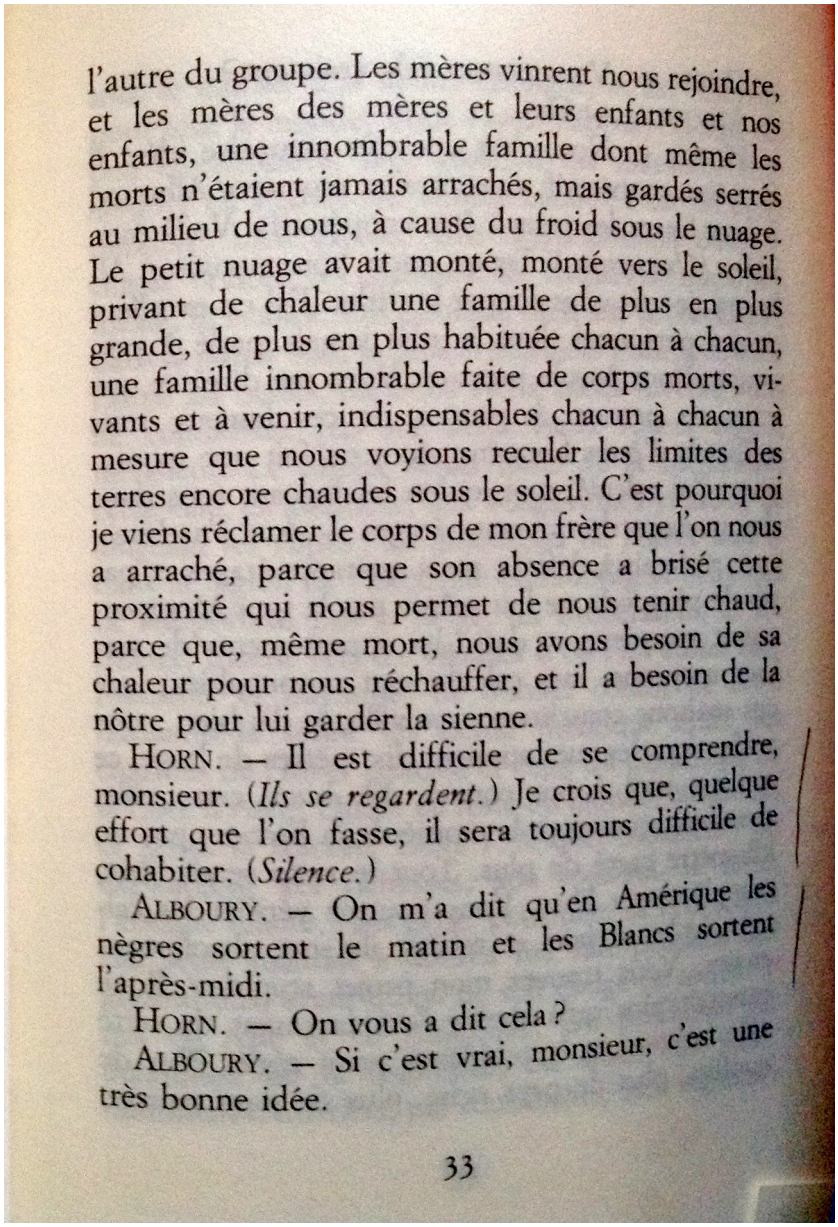

l'autre du groupe. Les mères vinrent nous rejoindre, et les mères des mères et leurs enfants et nos enfants, une innombrable famille dont même les morts n'étaient jamais arrachés, mais gardés serrés au milieu de nous, à cause du froid sous le nuage. Le petit nuage avait monté, monté vers le soleil, privant de chaleur une famille de plus en plus grande, de plus en plus habituée chacun à chacun, une famille innombrable faite de corps morts, vivants et à venir, indispensables chacun à chacun à mesure que nous voyions reculer les limites des terres encore chaudes sous le soleil. C'est pourquoi je viens réclamer le corps de mon frère que l'on nous a arraché, parce que son absence a brisé cette proximité qui nous permet de nous tenir chaud, parce que, même mort, nous avons besoin de sa chaleur pour nous réchauffer, et il a besoin de la nôtre pour lui garder la sienne.

HORN. — Il est difficile de se comprendre, monsieur. (*Ils se regardent.*) Je crois que, quelque effort que l'on fasse, il sera toujours difficile de cohabiter. (*Silence.*)

ALBOURY. — On m'a dit qu'en Amérique les nègres sortent le matin et les Blancs sortent l'après-midi.

HORN. — On vous a dit cela ?

ALBOURY. — Si c'est vrai, monsieur, c'est une très bonne idée.

33

« *Combat de nègre et de chiens* ne parle pas, en tout cas, de l'Afrique et des Noirs - je ne suis pas un auteur africain -, elle ne raconte ni le néocolonialisme ni la question raciale. Elle n'émet certainement aucun avis.

Elle parle simplement d'un lieu du monde. On rencontre parfois des lieux qui sont des sortes de métaphores, de la vie ou d'un aspect de la vie, ou de quelque chose qui me paraît grave et évident, comme chez Conrad par exemple les rivières qui remontent dans la jungle... J'avais été pendant un mois en Afrique sur un chantier de travaux publics, voir des amis. Imaginez, en pleine brousse, une petite cité de cinq, six maisons, entourée de barbelés, avec des miradors ; et, à l'intérieur, une dizaine de Blancs qui vivent, plus ou moins terrorisés par l'extérieur, avec des gardiens noirs, armés, tout autour. C'était peu de temps après la guerre du Biafra, et des bandes de pillards sillonnaient la région. Les gardes, la nuit, pour ne pas s'endormir, s'appelaient avec des bruits très bizarres qu'ils faisaient avec la gorge... Et ça tournait tout le temps. C'est ça qui m'avait décidé à écrire cette pièce, le cri des gardes. Et à l'intérieur de ce cercle se déroulaient des drames petits-bourgeois comme il pourrait s'en dérouler dans le seizième arrondissement : le chef de chantier qui couchait avec la femme du contremaître, des choses comme ça...

Ma pièce parle peut-être un peu de la France et des Blancs : une chose vue de loin, déplacée, devient parfois plus déchiffrable. Elle parle surtout de trois êtres humains isolés dans un lieu du monde qui leur est étranger, entourés de gardiens énigmatiques. J'ai cru - et je crois encore - que raconter le cri de ces gardes entendu au fond de l'Afrique, le territoire d'inquiétude et de solitude qu'il délimite, c'était un sujet qui avait son importance. »

Bernard-Marie Koltès

Les Francs Bourgeois - La Salle Frères des Écoles Chrétiennes	# DST de français du printemps
Date : Mardi 2 mai 2017	Durée de l'épreuve : 4h
Nom du professeur : M. DANSET	**Classe : 1L**
Matériel autorisé : Aucun	
Consignes particulières : • **Laissez la première page vierge**, hormis les informations d'usage. • Conservez le sujet avec vous. Bon courage !	

Objet d'étude

La question de l'Homme dans les genres de l'argumentation, du XVIe siècle à nos jours.

Corpus

Texte A : Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire,* 1576

Texte B : Montaigne, « Des Cannibales », *Essais*, Livre I, chapitre 31, 1595

Texte C : Rousseau, *Du Contrat social*, extrait du chapitre 4, 1762

Texte D : Jarry, *Ubu Roi*, Acte III, scène 2, 1896

Question de synthèse sur le corpus (4 points)

Quelle vision du pouvoir ces textes donnent-ils ?

Travail d'écriture au choix (16 points)

Commentaire

Vous commenterez le texte de La Boétie (texte A).

Dissertation

La littérature peut-elle selon vous aider à mieux comprendre les mœurs et les usages, voire contribuer à l'amélioration des sociétés humaines ?

Vous répondrez en un développement organisé, en vous appuyant sur les textes du corpus, sur ceux que vous avez étudiés en classe, ainsi que sur vos lectures personnelles.

Invention

À la manière de La Boétie, vous rédigerez un discours illustrant votre vision du pouvoir, de son fondement et des conditions de son exercice.

Vous veillerez à mobiliser des ressources argumentatives variées, en vous efforçant de vous adresser aussi bien à la raison qu'à la sensibilité de votre destinataire.

Texte A : Étienne de La Boétie, Discours de la servitude volontaire, 1576

Conseiller au Parlement de Bordeaux, où il rencontre Montaigne, Étienne de La Boétie a écrit le Discours de la servitude volontaire *vers l'âge de dix-huit ans. Ce court texte entend faire réfléchir les sujets qui obéissent à un seul homme. Il a été publié pour la première fois de façon posthume par des pamphlétaires protestants, dans le contexte des guerres de religion, sous le titre* Contre-Un.

Pauvres et misérables peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal et aveugles en votre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de votre revenu, piller vos champs, voler vos maisons et les dépouiller des meubles anciens et paternels ! Vous vivez de sorte que vous ne vous pouvez vanter que rien soit à vous ; et semblerait que meshui[1] ce vous serait grand heur[2] de tenir à ferme[3] vos biens, vos familles et vos vies ; et tout ce dégât, ce malheur, cette ruine, vous vient, non pas des ennemis, mais certes oui bien de l'ennemi, et de celui que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de présenter à la mort vos personnes. Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand et infini nombre de nos villes, sinon que l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'où a-t-il pris tant d'yeux, dont il vous épie, si vous ne les lui baillez[4] ? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous ? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a-t-il, s'ils ne sont des vôtres ? Comment a-t-il aucun pouvoir[5] sur vous, que par vous ? Comment vous oserait-il courir sus[6], s'il n'avait intelligence avec vous ? Que vous pourrait-il faire, si vous n'étiez receleurs[7] du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue et traîtres à vous-mêmes ? Vous semez vos fruits, afin qu'il en fasse le dégât ; vous meublez et remplissez vos maisons, afin de fournir à ses pilleries ; vous nourrissez vos filles, afin qu'il ait de quoi soûler sa luxure ; vous nourrissez vos enfants, afin que, pour le mieux qu'il leur saurait faire, il les mène en ses guerres, qu'il les conduise à la boucherie, qu'il les fasse les ministres[8] de ses convoitises, et les exécuteurs de ses vengeances ; vous rompez à la peine vos personnes, afin qu'il se puisse mignarder[9] en ses délices et se vautrer dans les sales et vilains plaisirs ; vous vous affaiblissez, afin de le rendre plus fort et roide[10] à vous tenir plus courte la bride ; et de tant d'indignités, que les bêtes mêmes ou ne les sentiraient point, ou ne l'endureraient point, vous pouvez vous en délivrer, si vous l'essayez, non pas de vous en délivrer, mais seulement de le vouloir faire.

Soyez résolus de ne servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ou l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, de son poids même fondre en bas et se rompre.

1. meshui : maintenant
2. grand heur : grand bonheur
3. tenir à ferme : expression qui renvoie à la société paysanne : les paysans n'étaient pas propriétaires de leur terre, mais la louaient au seigneur (tenir à ferme : louer en échange d'un fermage)
4. bailler : donner
5. aucun pouvoir : le moindre pouvoir
6. courir sus : vous charger, vous poursuivre
7. receleur : personne coupable de recel ; action de garder en sa possession des objets que l'on sait avoir été volés par un autre.
8. ministres : ici, auxiliaires
9. se pouvoir mignarder : se faire entourer de petits soins, de tendresse, de délicatesses.
10. roide : raide

Texte B : Michel de Montaigne, « Des Cannibales », Essais, I, 31, 1595

Dès le début de la conquête du Nouveau Monde, les Colons ont ramené de leurs voyages des Indigènes pour les présenter en Europe, en particulier aux rois et aux puissants. L'étonnement des Européens se double alors de la surprise des Indiens, qui découvrent à leur tour un autre monde. À la fin de son essai sur les « Cannibales », Montaigne raconte une rencontre à laquelle il a assisté, en 1562, à Rouen, entre le roi de France Charles IX, alors âgé de douze ans, et trois Indiens.

Trois d'entre eux, ignorant combien coûtera un jour à leur quiétude[1] et à leur bonheur la connaissance des corruptions[2] de ce côté-ci de l'océan[3], et que de cette fréquentation naîtra leur ruine[4] (comme je présuppose qu'elle est déjà avancée, bien malheureux qu'ils sont de s'être laissé tromper par le désir de la nouveauté, et d'avoir quitté la douceur de leur ciel pour venir voir le nôtre) se trouvèrent à Rouen, au moment où le feu[5] roi Charles IX y était. Le Roi leur parla longtemps ; on leur fit voir nos manières, notre faste[6], l'aspect extérieur d 'une belle ville. Après cela, quelqu'un leur demanda ce qu'ils en pensaient et voulut savoir d'eux ce qu'ils avaient trouvé de plus surprenant : ils répondirent trois choses dont j'ai oublié la troisième - et j'en suis bien marri[7] -, mais j'en ai encore deux en mémoire. Ils dirent qu'ils trouvaient en premier lieu fort étrange que tant d'hommes grands, portant la barbe, forts et armés, qui étaient autour du roi (il est vraisemblable qu'ils parlaient des Suisses de sa garde), consentissent à obéir à un enfant[8] et qu'on ne choisît pas plutôt l'un d'entre eux pour commander ; secondement (ils ont une expression de leur langage qui consiste à appeler les hommes moitié les uns des autres[9]) qu'ils avaient remarqué, qu'il y avait parmi nous des hommes remplis et gorgés[10] de toutes sortes de bonnes choses et que leurs « moitiés », étaient mendiants à leurs portes, décharnés[11] par la faim et la pauvreté ; et ils trouvaient étrange que ces « moitiés »-ci, nécessiteuses, pussent supporter une telle injustice sans prendre les autres à la gorge ou mettre le feu à leur maison.

Je parlai à l'un d'eux fort longtemps ; mais j'avais un interprète qui m'assistait si mal et que sa bêtise empêchait tellement de comprendre mes pensées que je ne pus guère tirer de plaisir de cet entretien. Quand je lui demandai quel profit il recueillait de la supériorité qu'il avait parmi les siens (car c'était un chef et nos matelots l'appelaient roi), il me dit que c'était de marcher le premier à la guerre ; [quand je demandai] de combien d'hommes il était suivi, il me montra un certain espace pour m'indiquer qu'il en avait autant qu'il pourrait y en avoir sur un tel espace : ce pouvait être quatre ou cinq mille hommes ; [à la question de savoir] si, avec la guerre, toute son autorité prenait fin, il dit qu'il lui en restait ceci que, lorsqu'il visitait les villages dépendant de lui, on lui taillait des sentiers au travers des fourrés de leurs bois par où il pût passer bien à l'aise.

Tout cela ne va pas trop mal : mais quoi ! ils ne portent point de hauts de chausses[12].

Michel de Montaigne, « Des Cannibales », *Essais*, I, 31, 1595.

1. Tranquillité.
2. Dégradation.
3. De notre côté de l'océan par rapport au Nouveau Monde, donc : de notre monde.
4. Effondrement, déchéance, dégradation.
5. Qui est décédé.
6. Notre luxe.
7. Contrarié, désolé
8. Charles IX accède au trône à douze ans.
9. Ils considèrent tout homme comme la moitié d'un autre, témoignage de leur solidarité.
10. Comblé, saturé, rempli.
11. Très amaigris.
12. Partie de l'habillement masculin allant de la ceinture aux genoux.

Texte C : Jean-Jacques Rousseau, Du contrat social, chapitre 4, 1762

Rousseau, figure majeure du siècle des Lumières, rend intelligible à ses contemporains la notion de contrat social, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur, en prolongeant dans cet essai les grands ouvrages de philosophie politique qui l'ont précédé (Grotius, Spinoza, Montesquieu…). Le contrat social suppose que le droit politique ne vient pas de la nature, mais d'une volonté collective, celle du peuple souverain, qui transfère le pouvoir à un dirigeant via ce pacte, en échange de la garantie de ses droits.

Puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes.

Si un particulier, dit Grotius[1], peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourrait-il pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi ? Il y a là bien des mots équivoques qui auraient besoin d'explication, mais tenons-nous-en à celui d'aliéner. Aliéner c'est donner ou vendre. Or un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas, il se vend, tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple pour quoi se vend-il ? Bien loin qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance, il ne tire la sienne que d'eux, et selon Rabelais un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne à condition qu'on prendra aussi leur bien ? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver.

On dira que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile. Soit ; mais qu'y gagnent-ils, si les guerres que son ambition leur attire, si son insatiable avidité, si les vexations de son ministère les désolent plus que ne feraient leurs dissensions ? Qu'y gagnent-ils, si cette tranquillité même est une de leurs misères ? On vit tranquille aussi dans les cachots ; en est-ce assez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés dans l'antre du Cyclope y vivaient tranquilles[2], en attendant que leur tour vînt d'être dévorés.

Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable ; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous : la folie ne fait pas droit.

Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses enfants ; ils naissent hommes et libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison le père peut en leur nom stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être ; mais non les donner irrévocablement et sans condition ; car un tel don est contraire aux fins de la nature et passe les droits de la paternité. Il faudrait donc pour qu'un gouvernement arbitraire fut légitime qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire.

Renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. […]

Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, extrait du chapitre IV « De l'esclavage », 1762.

1. Juriste et diplomate hollandais (1583-1645) qui combat l'esclavage et tente de définir un droit de la guerre.

2. Référence à une des aventures d'Ulysse.

Texte D : Alfred Jarry, Ubu Roi, Acte III, scène 2, 1896

Ubu Roi annonce les grandes expériences littéraires du XXe siècle, en particulier le Surréalisme et le Théâtre de l'absurde. Dans cette pièce hors du commun, le personnage d'Ubu, sorte de MacBeth sinistre et bouffon poussé par son épouse, Mère Ubu, est parvenu au pouvoir dans une Pologne de fantaisie grâce à l'assassinat du roi. Il décide dans cette scène de réformer les finances du pays.

Acte III, scène 2

La grande salle du palais.

PÈRE UBU, MÈRE UBU, OFFICIERS et SOLDATS ; GIRON, PILE, COTICE, NOBLES *enchaînés*, FINANCIERS, MAGISTRATS, GREFFIERS.

PÈRE UBU. — Apportez la caisse à Nobles et le crochet à Nobles et le couteau à Nobles et le bouquin à Nobles ! ensuite, faites avancer les Nobles.

On pousse brutalement les Nobles.

MÈRE UBU. — De grâce, modère-toi, Père Ubu.

PÈRE UBU.— J'ai l'honneur de vous annoncer que pour enrichir le royaume je vais faire périr tous les Nobles et prendre leurs biens.

NOBLES. — Horreur ! à nous, peuple et soldats !

PÈRE UBU. — Amenez le premier Noble et passez-moi le crochet à Nobles. Ceux qui seront condamnés à mort, je les passerai dans la trappe, ils tomberont dans les sous-sols du Pince-Porc et de la Chambre-à-sous[1], où on les décervèlera[2].

LE NOBLE. — Comte de Vitepsk[3].

PÈRE UBU. — De combien sont tes revenus ?

LE NOBLE. — Trois millions de rixdales[4].

PÈRE UBU. — Condamné !

Il le prend avec le crochet et le passe dans le trou.

LE NOBLE. — Quelle basse férocité !

PÈRE UBU. — Second Noble, qui es-tu ? *(Le Noble ne répond rien.)* Répondras-tu, bouffre ?

LE NOBLE. — Grand duc de Posen[5].

PÈRE UBU. — Excellent ! Excellent ! Je n'en demande pas plus long. Dans la trappe. Troisième Noble, qui es-tu ? tu as une sale tête.

LE NOBLE. — Duc de Courlande, des villes de Riga, de Revel et de Mitau.

PÈRE UBU. — Très bien ! très bien ! Tu n'as rien autre chose ?

LE NOBLE. — Rien.

PÈRE UBU. — Dans la trappe, alors. Quatrième Noble, qui es-tu ?

LE NOBLE. — Prince de Podolie[6].

PÈRE UBU. — Quels sont tes revenus ?

LE NOBLE. — Je suis ruiné.

PÈRE UBU. — Pour cette mauvaise parole, passe dans la trappe. Cinquième Noble, qui es-tu ?

LE NOBLE. — Margrave de Thorn, palatin de Polock.

PÈRE UBU. — Ça n'est pas lourd. Tu n'as rien autre chose ?

LE NOBLE. — Cela me suffisait.

PÈRE UBU. — Eh bien ! mieux vaut peu que rien. Dans la trappe. Qu'as-tu à pigner, Mère Ubu ?

MÈRE UBU. — Tu es trop féroce, Père Ubu.

PÈRE UBU. — Eh ! je m'enrichis. Je vais me faire lire MA liste de MES biens. Greffier, lisez MA liste de MES biens.

LE GREFFIER. — Comté de Sandomir.

PÈRE UBU. — Commence par les principautés, stupide bougre!

LE GREFFIER. — Principauté de Podolie, grand-duché de Posen, duché de Courlande, comté de Sandomir, comté de Vitepsk, palatinat de Polock, margraviat de Thorn.

PÈRE UBU. — Et puis après ?

LE GREFFIER. — C'est tout.

PÈRE UBU. — C'est tout. Comment, c'est tout ! Oh bien alors, en avant les Nobles, et comme je ne finirai pas de m'enrichir, je vais faire exécuter tous les Nobles, et ainsi j'aurai tous les biens vacants. Allez, passez les Nobles dans la trappe.

On empile les Nobles dans la trappe.

Dépêchez-vous, plus vite, je veux faire des lois maintenant.

Alfred Jarry, *Ubu Roi*, III, 2, extrait, 1896.

1. Pince-Porc et Chambre-à-sous : jeux de mots désignant des cellules de prisons.
2. Décerveler : Ôter la cervelle.
3. Vitepsk : Ville de Pologne.
4. Rixdale : ancienne monnaie en usage dans la Pologne de l'époque.
5. Posen : autre ville de Pologne.
6. Podolie : région d'Ukraine.